

7.—Soumise une lettre de la "Garth Co.", demandant la remise de son dépôt de \$100 fait le 4 mars dernier, avec sa soumission pour ouvrage en fonte.

Résolu: D'autoriser le trésorier de la Ville à remettre à la "Garth Co." son dépôt.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 27 octobre.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery et Turner.

DELEGATIONS.

1.—M. C.-A. Barnard, C.R., se présente devant la Commission et fait certaines remarques relativement à la vente du chemin de la Côte St-Michel et du chemin de la côte de la Visitation par la compagnie dite "The St. Michael Road Co."

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: De remettre à plus tard l'étude de cette question.

2.—M. R. Brunet, de la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, se présente devant la Commission et soumet deux comptes, un au montant de \$195.39 pour transport de l'asphalte à la cour de la rue du Grand Tronc et l'autre au montant de \$24, représentant la somme qui a été retenue pour payer le coût de deux épreuves faites par M. Milton Hersey.

Renvoyés à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

REQUETES, ETC.

3.—De la "International Gully Co.", offrant d'acheter la fonte de rebut qui se trouve dans la cour de la corporation.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander par lettre, des soumissions pour cette fonte.

4.—De M. J.-A. Beaudry, offrant de vendre des fumivores "Ideal" pour l'asphalte à fabriquer l'asphalte dans la cour de la division Ouest.

Déposée sur le bureau.

5.—Soumis un extrait des procès-verbaux du Conseil municipal en date du 15 octobre courant, ainsi que la réclamation de M. Alp. Champagne, au montant de \$346 avec intérêt, représentant la valeur d'un lot portant le No 34, du lot officiel 1355 du quartier Ste-Marie, dont la Cité a pris possession.

Résolu: De référer la question à M. le président et au Département en Loi.

6.—M. L.-J. Lefebvre se présente devant la Commission et se plaint du mauvais état du trottoir en face de sa propriété, No 92 rue Laprairie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

7.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée dans la rue Masson, à partir de la 6ième avenue jusqu'à la 10ième avenue.

8.—De la Commission des Parcs et Traverses, demandant que la Commission de la Voirie soit priée de donner instruction aux cantonniers à l'emploi de ce département de voir, à l'avenir, à l'entretien des boîtes qui protègent les arbres, dans les rues de la Ville.

Question référée à M. le président et à l'inspecteur de la Ville.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Major, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander à la "Montreal Street Ry Co.", de faire circuler ses tramways sur la rue Rachel, entre le Parc Lafontaine et la rue St-Denis, en attendant que le pavage de la rue Rachel, à l'Ouest de la rue St-Denis, soit terminé.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Major, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à contremander l'ordre donné à la "Sicily Asphaltum Paving Co.", pour la confection d'un trottoir permanent en face du No 868 avenue Mont-Royal, et à faire construire ledit trottoir par la Ville.

7.—Submitted a letter from The Garth Co., asking that their deposit of \$100 made with their tender for iron castings on the 4th of March last, be returned to them.

Resolved: That the City treasurer be authorized to return the said deposit to The Garth Co.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 27th of October.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery and Turner.

DELEGATIONS.

1.—Mr. C. A. Barnard, C.R., appeared before the Committee and made certain remarks anent the sale of Côte St. Michel road and of Côte Visitation road by the Company known as "The St. Michael Road Co."

And a debate arising, it was

Resolved: That consideration of said question be deferred.

2.—Mr. R. Brunet, on behalf of the "Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal", appeared before the Committee and submitted two accounts, one of \$195.39 for the carting of asphalt to the Grand Trunk street yard and the other amounting to \$24, being the sum retained to pay the cost of two tests made by Mr. Milton Hersey.

Referred to the City surveyor for a report.

PETITIONS, ETC.

3.—From the International Gully Co., offering to purchase the scrap iron which is in the corporation yard.

Resolved: That the City surveyor be authorized to call for prices by letters, for the said scrap iron.

4.—From Mr. J. A. Beaudry, offering to sell "Ideal" smoke consumers for the asphalt plant in the Western division yard.

Laid on the table.

5.—Submitted an extract from the minutes of the City Council, dated the 15th of October instant, also Mr. Alp. Champagne's claim amounting to \$346 with interest, it being the value of lot No 34, of official lot 1355, St. Mary's ward, the City having taken possession of same.

Resolved: That the matter be referred to the chairman and the Law Department.

6.—M. L. J. Lefebvre appeared before the Committee and complained of the defective state of the sidewalk in front of his property No. 92, Laprairie street.

Referred to the City surveyor.

7.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to construct by day's work, a sewer in Masson street, from 6th avenue to 10th avenue.

8.—From the Parks and Ferries Committee asking that the Road Committee be requested to give instructions to sectionmen of the Road department to see, in the future, to the maintenance of boxes to protect trees in the streets of the City.

Referred to the chairman and to the City surveyor.

9.—On motion of Ald. Major, it was

Resolved: That the City surveyor be requested to ask the Montreal Street Ry Co. to operate its cars on Rachel street, between Park LaFontaine and St. Denis street, pending the completion of Rachel street paving, west of St. Denis street.

10.—On motion of Ald. Major, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to cancel the order given to the Sicily Asphaltum Paving Co. for the laying of a permanent sidewalk in front of No. 868, Mount-Royal avenue, and to have said sidewalk laid by the City.